

Communiqué de presse

Élections cantonales des 20 et 27 mars :

Séance de formation civique au Conseil général portant sur le droit applicable en période électorale

Dans la perspective des élections cantonales de mars 2011, le Conseil général de Loir-et-Cher organise le **vendredi 7 janvier 2011 à 11 h, une séance de formation civique portant sur le droit applicable en période électorale, dispensée par maître Péru, avocat. Cette formation civique est ouverte à l'ensemble des 30 conseillers généraux de Loir-et-Cher ainsi qu'aux nouveaux candidats et plus largement à toutes personnes, élus ou simples citoyens, désireux de mieux connaître le code électoral et ses nombreux champs d'application.** La séance, d'une durée de 2 heures, se tiendra salle des Délibérations à l'Hôtel du département à partir de 11 h.

Me Jean-Louis PERU, avocat associé, est responsable depuis 1989 du secteur administratif du Cabinet GAIA (Groupement d'avocats interdisciplinaires associés). Sa compétence reconnue du fonctionnement et des enjeux des collectivités territoriales lui permet de conseiller et de représenter efficacement de nombreuses communes, conseils généraux ou régionaux, ainsi que leurs satellites, dans tous les domaines du droit administratif.

Praticien expérimenté du droit électoral, il est le co-auteur du guide du financement électoral (Ed. Dalloz) et l'auteur de plusieurs articles parus dans la presse des collectivités territoriales.

Titulaire d'un DESS et DEA de droit public, il a travaillé de 1981 à 1988 comme collaborateur parlementaire auprès de la Commission des Lois de l'Assemblée nationale.

Contact presse :

Guillaume Néron Bancel : **06 58 51 41 78** – guillaume.neron-bancel@cg41.fr

Florence Ducasse : **02 54 58 41 11** – florence.ducasse@cg41.fr